



Le Médiateur de la République

République du Niger

Fraternité - Travail - Progrès



**COMMUNICATION A LA SEPTIEME
INTERNATIONAL CONFERENCE OF
OMBDUS INSTITUTIONS FOR THE ARMED
FORCES**

DU 25 AU 27 OCTOBRE 2015 A PRAGUE

REPUBLIQUE TCHEQUE

PRESENTÉE PAR :

ELHADJI KOLLO MOUSTAPHA,

CONSEILLER TECHNIQUE

SOCIETE EN TRANSITION DEMOCRATIQUE : LE ROLE DE L'ARMEE DANS LES ATERMOIEMENTS DE LA DEMOCRATIE AU NIGER.

La presque totalité des pays africains en particulier les pays francophones ont à leur indépendance opté pour le régime du parti unique. Ce type de régime, sans contre pouvoir, a conduit fatalement ces pays vers la dictature. Le retour à la démocratie se fait dans un mouvement de balancier. L'intervention va s'articuler autour des points suivant :

- le contexte historique ;
- Le contexte géostratégique ;
- La transition démocratique.

1-le contexte historique

Le Niger est un Etat situé en Afrique de l'ouest. C'est une ancienne colonie française indépendante depuis le 3 août 1960. Il est composé à partir des fractions de plusieurs Etats précoloniaux dont l'empire de Bornou fief actuel de boko haram, le sultanat de Damagaram, le sultanat du Kowar, le sultanat de l'Aïr l'empire sonhay, le califat de Sokoto et de plusieurs autres principautés. L'essentiel des populations qui vivent dans l'espace nigérien sont musulmanes sunnites. Cela veut dire qu'elles ont à peu près la même compréhension de l'islam et cela a probablement contribué à une certaine paix.

2-Le contexte géostratégique

Le Niger est presque un pays saharien. C'est un pays tampon entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne. C'est un pays de transit pour tous les mouvements migratoires en direction de l'Europe et d'Asie.

C'est un, des plus grand producteur d'uranium dans le monde. Il tend à devenir aussi un pays pétrolier.

Il est bordé par le Nigeria, le Tchad, la Libye l'Algérie, le Mali le Burkina Faso et le Benin. Il se trouve dans une zone de grande turbulence liée à tous les trafics en particulier au narco jihadisme mais le trafic d'être humains en direction de l'Afrique du nord et de l'Europe. Il va de soi qu'une économie criminelle se développe aux confins de ces différentes frontières.

3-La transition démocratique

Une société est dite en transition démocratique quand elle quitte une situation de dictature pour aller vers une société démocratique.

Il faut entendre par société démocratique une société organisée dans laquelle existe une séparation entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. En plus c'est une société dans laquelle la dévolution du pouvoir se fait par élection au suffrage universel direct selon une périodicité régulière convenue à l'avance et connue de tous. C'est aussi une société où la justice est appliquée de façon égale et équitable pour tous.

Au sortir de l'indépendance le Niger a connu le parti unique dans lequel les apparences de la démocratie y sont sauf la pluralité des opinions.

En 1974 un coup d'état militaire met fin à ce régime et gouverne par décret et ordonnance jusqu'en 1988. Les militaires décident de changer et d'instaurer un régime de parti unique.

En 1991 la vague des conférences nationales a balayé ce régime. Après une période de transition des élections libres acceptées par tous ont été organisées. L'armée est officiellement rentrée dans les casernes.

Depuis lors il n'y pas eu de transmission d'un pouvoir élu à un autre pouvoir élu et trois coup d'états sont intervenus depuis lors. A chaque fois les militaires se présentant comme des défenseurs de la démocratie menacée viennent interrompre le processus démocratique. Alors même que des institutions sont prévues pour réguler la vie politique en cas de crise.

Dans les différentes constitutions (nous sommes à la 7^{ème}) nulle part il n'est dit l'armée est le régulateur de la vie politique. D'ailleurs c'est un pays où le niveau de violence politique est extrêmement faible.

Le rôle de l'armée est clairement défini dans la constitution, qui en son article 66 dit que « les Forces Armées Nigériennes (FAN) assurent la défense et l'intégrité du territoire national contre toute agression extérieure et participent aux côtés des autres forces à la préservation de la paix et de la sécurité conformément aux lois et règlement en vigueur.

Elles participent à l'œuvre de développement économique et social de la Nation et peuvent exercer des responsabilités correspondants à leurs compétences et qualifications »

D'ailleurs ils se savent en faute au point de faire inscrire leur amnistie pour faits de coup d'état dans les constitutions qu'ils font rédiger avant de transmettre le pouvoir aux civils. Ainsi l'article 185 de la même constitution dit « une amnistie est accordée aux auteurs, coauteurs et complices du cop d'état du dix huit (18) février 2010.

Une loi sera votée à cet effet lors de la première (1^{ère}) session de l'assemblée nationale »

Dans ce jeu auquel se livre armée, la classe politique n'est pas complètement innocente. Certains reflexes de la vie démocratique ne sont encore complètement assimilés par les politiciens. Il leur arrive d'appeler l'armée à la rescousse.

conclusion

Les institutions républicaines bien qu'elles existent ne se sont pas assez solidifiées. Les remises en cause les fragilisent davantage. Il y a un travail de réforme de forces de sécurité à faire pour qu'elles intériorisent le fait que le champ politique n'est pas le leur. Dans cette perspective un organisme comme la DCAF peut en collaboration avec le Médiateur de la République faire un travail utile.

Merci de votre attention